

# Retraites étude

**RESPONSABLE DU TRAITEMENT** : la Ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

## **OBJET DU TRAITEMENT DE DONNEES**

### **Finalités**

Le traitement a pour objet :

- de réaliser des études statistiques et de projections sur les départs en retraite des personnels titulaires des établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) : Etablissements Publics à caractère scientifique et technologique (EPST) et EPSCP

### **Base légale**

[Article 6 \(1\)](#) du règlement général sur la protection des données (RGPD) Ce traitement est nécessaire à l'exécution d'une mission d'intérêt public dont est investi le SIES (articles 4, 5 et 5 bis du [règlement 223/2009 relatif aux statistiques européennes](#)), [article 1](#) de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques ; [article 72 de l'arrêté du 17 février 2014](#) fixant l'organisation de l'administration centrale des ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche qui vient préciser les missions dont le SIES est investi au sein du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche

## **DONNEES TRAITÉES**

### **Catégories de données traitées**

- Données relatives à la personnes : identifiant non significatif, mois de naissance, sexe, mois d'atteinte des services actifs, mois d'ouverture des droits, mois de retraite civil, indicatrice d'éligibilité au dispositif carrière longue par les trimestres en début de carrière , mois de décès.
- Données résumées de carrière observées aux mois de janvier et septembre des années 2015 à 2023 : carrière : grade intermédiaire, unité de gestion, code état, indice majoré, code quotité de travail, indicatrice d'éligibilité au dispositif carrière longue par la double condition , traitement indiciaire brut mensuel avec primes liquidables (NBI notamment), durée de services civils FPE agrégée, , durée d'assurance FP , durée maladie , durée autre régime , bonification pour services hors Europe , nombre d'enfants nés avant 2004, nombre d'enfants nés après 2004, bonification totale acquise, avant écrêtement, yc pour enfants, nombre d'enfants encore à charge : <24 ans , nombre d'enfants encore à charge : <26 ans, NBI mensuel, taux de liquidation avant décote/surcote , durée d'assurance de référence pour atteindre le taux plein, durée de services retenue (après écrêtement), bonifications totales retenues (après écrêtement), indice majoré retenu , coefficient de décote surcote , montant des accessoires à date , montant total de la pension à date
- Caractéristiques réelles des titulaires à la liquidation survenue sur la période 2015-2023 : identifiant, indicatrice de départ pour invalidité, indicatrice départ pour carrière longue
- Cessation d'activité éventuelle sur la période 2016 à 2023 : mois, n\_motif\_cessation\_code
- Grades détenus sur la période 2015-2023, selon des nomenclatures plus détaillées que la nomenclature de gradinterm\_code : mois\_effet, nne\_code, adage\_code

## Source des données

- Les données s'appuient sur les données relatives aux comptes individuels retraite des fonctionnaires de l'État détenues par le service des retraites de l'État.

## Personnes concernées

- Personnels titulaires en activité entre 2015 et 2023 dans les établissements publics de l'enseignement supérieur et de la recherche (ESR) : Etablissements Publics à caractère scientifique et technologique et EPSCP

## DESTINATAIRES DES DONNEES

### Catégories de destinataires

- Agents du service statistique ministériel du ministère chargé de l'enseignement supérieur et de la recherche.

## DUREE DE CONSERVATION

- 12 mois

## DROITS DES PERSONNES SUR LES DONNEES LES CONCERNANT

Les personnes concernées peuvent exercer les droits prévus à [l'article 85 de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978](#) relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés. Elles peuvent accéder et obtenir copie des données les concernant ou les faire rectifier. Elles disposent également d'un droit à la limitation du traitement de leurs données.

### Exercer ses droits

Pour toute autre information ou exercice de vos droits sur les traitements de données personnelles mis en œuvre par le SIES, vous pouvez contacter (avec copie de votre pièce d'identité en cas d'exercice de vos droits) [sies.diffusion@enseignementsup.gouv.fr](mailto:sies.diffusion@enseignementsup.gouv.fr).

*NOTA : le droit à l'effacement ne s'applique pas aux traitements d'intérêt public, ainsi que le droit d'opposition pour les traitements à finalité statistique d'intérêt public (articles 17-3-b et 21-6 du [règlement général sur la protection des données](#)).*

### Réclamation auprès de la Cnil

Si vous estimez, même après avoir introduit une réclamation auprès du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, que vos droits en matière de protection des données à caractère personnel ne sont pas respectés, vous avez la possibilité d'introduire une réclamation auprès de la Cnil à l'adresse suivante : 3 Place de Fontenoy – TSA 80715 – 75334 Paris Cedex 07. Dans le cadre de l'exercice de vos droits, vous devez justifier de votre identité par tout moyen. En cas de doute sur votre identité, les services chargés du droit d'accès et le délégué à la protection des données se réservent le droit de vous demander les informations supplémentaires qui leur apparaissent nécessaires, y compris la photocopie d'un titre d'identité portant votre signature. »